

**Avis d'Appel d'Offres National( AAON) n° D.N.C.M.P./88./ F/2019-2020 pour la fourniture d'un Matériel Roulant à l'Université du Burundi pour l'exercice 2019-2020**

Date de publication : ...30...09/2019

Date d'ouverture des offres : 22/...10/2019

**1. Objet**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'Université du Burundi invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du matériel roulant pour l'exercice 2019-2020.

**2. Financement du marché**

Le marché sera financé par le Gouvernement du Burundi sur le Budget de l'Etat pour l'exercice 2019-2020.

**3. Allotissement**

Le présent marché est constitué par deux lots :

Lot 1 : FOURNITURE D'UNE CAMIONETTE DOUBLE CABINE 4X4 TROPICALISEE

Lot 2 : FOURNITURE D'UN BUS MOYEN A 30 PLACES

**4. Spécification du marché**

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National (A.A.O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le candidat peut soumissionner à un seul lot ou à tous les lots. L'attributaire s'engage à procéder à la livraison au plus tard dans **90 jours** à partir de l'acte de notification.

**5. Condition de participation.**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

**6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université du Burundi, tous les jours ouvrables de 8 h à 17h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi  
Direction Financière et du Patrimoine, Bureau n°20  
B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 09

Ou

Au Site de l'Autorité de Régulation des Marchés publics (ARMP) : [www. arpmp.bi](http://www.arpmp.bi)

Il peut être obtenu à la même adresse contre deux bordereaux de versement :

- de 50.000 FBU (CINQUANTE MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.

- de 50.000 FBU (CINQUANTE CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 00745320107-40 ouvert à la BANCOBU au nom de l'Université du Burundi.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent Avis d'Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : Université du Burundi, Direction Financière et du Patrimoine ; Bureau n°25 ; B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 09 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, 10 jours calendriers au plus tard avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

#### 7. Garantie bancaire de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie bancaire de soumission suivant le modèle en annexe doit être fournie en même temps que l'offre. Elle est fixée à 2.700.000 FBU pour le lot 1 et 3.000.000 FBU pour le lot 2.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le 22/10/2019 à 9 heures précise à l'adresse suivante : Université du Burundi, Direction Financière et du Patrimoine, Bureau n°25 ; B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 09

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

#### 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 22/10/2019 à 9 heures précise.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

#### 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions du Rectorat le 22/10/2019 à 9 heures 30'.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres.

Le Procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission de l'ouverture des offres et une liste des soumissionnaires présents en est annexée. Une copie de ce P.V est par après transmise à la D.N.C.M.P.

## 11. Critères de qualification

### a) Documents constituant l'offre technique :

- La caution bancaire de soumission ;
- Les preuves d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
- L'attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) en cours de validité ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et en cours de validité ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire (Téléphone , lieu du domicile, et lieu du siège social ) ;
- Les statuts de la Société (personne morale) ;
- Les spécifications techniques ;
- Le prospectus en original ;
- Les références des fournitures analogues des 3 dernières années accompagnées des PV de réception définitive signé par l'Acheteur ;
- L'attestation de non faillite valide délivrée par le Tribunal du Commerce.

### B) Contenu de l'offre financière.

L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation notamment :

- L'acte de soumission ;
- Le Bordereau des Prix Unitaire (en chiffres et en lettre);
- Le détail quantitatif et estimatif dûment complété,
- Le délai d'exécution.

Fait à Bujumbura, le 26/03/2019

LA PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS  
A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Pr. François HAVYARIMANA

